Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 12 (1876)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 1er Décembre 1876.

12e année. No 23.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Biographie populaire des pédagogues suisses. Wehrli. — Revue de la presse pédagogique et relations de l'*Educateur* à l'étranger. — Projet de fondation d'une Académie suisse ou Institut national. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Biographie populaire des pédagogues suisses.

Wehrli, l'éducateur thurgovien, le père de l'école des pauvres. (*)

Travailler et lutter longtemps pour arriver tard, mener une vie obscure et pénible jusqu'au jour de la renommée, et une fois arrivé, se voir méconnu et se survivre, tel est le sort des meilleurs des hommes. Toutefois à ces hommes d'élite, il reste une satisfaction intime, celle que donne le sentiment d'une existence bien remplie et du bien qu'ils ont fait et voulu faire à leurs semblables.

Jean-Jacques Wehrli était né au village d'Eschikofen en Thurgovie. Son grand-père était couvreur de son état ; son père tenait l'école du village depuis 17 ans et avec un dévouement absolu ; sa mère offrait un modèle de ménagère. L'épargne, certes, était

(*) Nous reprenons ici l'étude que nous avions commencée des pédagogues suisses. Notre galerie d'éducateurs (voir l'année 1868) se composera maintenant de Pestalozzi, Girard, Fellenberg, Wehrli. D'autres suivront.

bien nécessaire dans une maison dont le chef recevait pour traitement annuel la somme de 22, et, plus tard, de 30 florins. Un lopin de terre et un métier de tisserand, qu'on logeait à la cave, faute de place, devaient suppléer à l'insuffisance de ce revenu. La gaîté cependant n'en régnait pas moins sous le toit des époux Wehrli, où se faisait entendre de temps en temps un chant à quatre voix, exécuté par le jeune Wehrli, ses deux sœurs et leur père qui s'accompagnait d'un violon.

Wehrli avait vu le jour en 1790. Jusqu'à l'âge de 15 ans, il fréquenta l'école paternelle. Lorsqu'il s'agit de choisir une carrière, il consentit à prendre celle de son père et se fit maître d'école à son tour. Dans ce temps-là, les écoles normales étaient rares. On apprenait l'état d'instituteur, comme celui de cordonnier et de tailleur, auprès d'un instituteur quelconque. Le père Wehrli s'y prit cependant plus habilement et envoya son fils suivre, à une lieue et demie du village, les cours de l'école de Frauenfeld où un maître de l'endroit l'initia, non sans le secours d'instruments contondants, aux secrets de sa profession.

En 1807, le gouvernement thurgovien et d'autres ayant organisé un cours de répétition ou plutôt de perfectionnement pour les instituteurs, Wehrli s'empressa de s'y rendre et sut mettre à profit les leçons qu'il y reçut.

Avant de se vouer à l'enseignement, Wehrli avait appris de son grand-père le métier de couvreur. Le brave homme étant mort et le travail allant très-fort, Wehrli, qui était alors en vacance, consentit à occuper la place de son grand-père sur les toits, comme il avait pris celle de son père à l'école, et il se sentait si heureux de cette besogne que peu s'en fallut qu'il ne renonçât à l'enseignement pour continuer le travail manuel dont il se trouvait si bien. Mais le père, qui comptait sur son fils pour le remplacer, ne l'entendait pas de cette oreille. La mère de Wehrli, plus ambitieuse encore, pensait que son fils pourrait faire un pasteur aussi capable que tant d'autres.

En attendant, Wehrli fils montait chaque matin sur les toits pour y achever la besogne commencée. Un jour qu'il se livrait à son travail favori, son père grimpant l'échelle lui remit une missive officielle qui l'appelait à suppléer un instituteur au petit village de Leutenegg. Cette position n'avait rien de bien tentant et il était sur le point de la refuser, lorsque son père lui fit entendre que le refus n'était pas possible après la faveur qu'on lui avait faite de l'admettre au cours de perfectionnement donné à Frauenfeld. Tout au moins devait-il accepter pour un certain temps les fonctions qu'on lui offrait. A cet argument qui faisait appel au sentiment du devoir, Wehrli ne trouva rien à objecter et partit quelques jours après pour se rendre à l'invitation qui décida de sa vie.

Wehrli appelait plus tard le temps de sa suppléance à Leutenegg la première des quatre phases de sa carrière pédagogique. C'était en automne 1808. Les connaissances positives du nouveau régent se réduisaient à peu de choses et ne consistaient guère qu'en extraits de diverses natures. Mais il avait un ardent désir de s'instruire, une grande opiniâtreté à l'étude et cet instinct pédagogique qui supplée à bien des choses, mais auquel rien ne peut suppléer.

Son école ne comptait que 17 élèves ; son cœur aimant s'y attacha dès le premier jour et il les aima tous les jours davantage, bien qu'ils ne fussent pas tous des anges et qu'il eût bien des ennuis à supporter.

Un jour, par exemple, un notable du village retira son fils de l'école parce que le maître employait des chiffres pour l'enseignement du chant au lieu de chanter tout droit *ut, re, mi*.... Wehrli dut mettre en œuvre toutes les finesses de sa diplomatie pour déterminer le paysan à revenir de son mécontement et à lui rendre son fils dont la retraite avait fait sensation dans la localité. En revanche, hélas ! il s'attira les mauvaises grâces du pasteur, parce que, le jour de l'examen, il avait eu la malencontreuse idée de faire chanter le psaume qui commence par ces mots : Tyran, comment peux-tu avoir confiance ?... Ce que monsieur le pasteur avait interprété comme une allusion à sa respectable personne.

L'été suivant, Wehrli le père était envoyé, malgré son âge, par le gouvernement de son canton, à Hofwyl au cours que M. de Fellenberg donnait aux instituteurs suisses. Mais se sentant trop vieux pour mettre à profit les leçons qu'on lui donnait, le maître d'école thurgovien ne put s'empêcher d'en faire la remarque au directeur de Hofwyl et ajouta que son fils ferait là bien meilleure figure que lui. « Envoie-le donc » fut la réponse de Fellenberg. Jean-Jacques Wehrli alla en effet remplacer son père à Hofwyl. C'était l'arrêt du destin pour la carrière future du jeune instituteur.

Le cours fini, le jeune Thurgovien retourna à Leutenegg y tenir l'école, et cette fois-ci, il se mit à l'ouvrage avec un courage et une assurance qu'il n'avait pas connus jusqu'alors. Aussi, sans y penser presque, vit-il arriver l'examen qui suit les cours d'hiver. Mais voici que, tout à coup, il reçoit de M. de Fellenberg une lettre qui le mandait aussitôt que possible à Hofwyl. Le motif de cet appel subit n'était pas indiqué dans la missive. Le 27 mars 1810, Wehrli partit pour Hofwyl. Il avait les larmes aux yeux en quittant le toit paternel, où il avait coulé des jours paisibles au milieu des siens. Chemin faisant, il courut risque de tomber entre les mains des embaucheurs de Napoléon, qui étaient partout à l'affût pour prendre les pauvres diables dans leurs filets. Cependant, vers le soir de la seconde journée, il arriva sain et sauf à Hofwyl, où M. de Fellenberg l'accueillit très-amicalement.

Pendant les premières semaines, Wehrli n'eut pas d'autre occupation que d'apprendre à connaître le grand institut agricole de Fellenberg, de suivre les cours qui s'y donnaient et d'en faire rapport au chef de l'établissement. Lorsqu'il se fut familiarisé avec la marche de ce dernier, on réunit deux douzaines d'enfants de journaliers et confia le soin de ces écoliers improvisés à Wehrli, qui était chargé de les instruire et de les former au travail, en même temps. Fellenberg surveillait attentivement les opérations du jeune instituteur. Un jour, il lui frappa amicalement sur l'épaule, en disant : « C'est bien, mon ami, nous allons fonder une école de pauvres. » Fellenberg s'était fait son plan, qui était de prouver au monde que les pauvres accoutumés au travail peuvent être utiles à la société dont ils sont les fléaux.

C'était dans ce dessein qu'il avait tiré le jeune Thurgovien de son village. Il le destinait à être l'instituteur des pauvres. Les enfants de journaliers, dont on s'était servi pour éprouver le savoir faire du nouveau maître, furent congédiés. On les remplaça par des orphelins, venus des diverses parties de la Suisse. Il n'y en eut d'abord qu'un petit nombre, qui grossit petit à petit et forma bientôt un contingent considérable ; on donna à cette institution le nom impropre d'école industrielle ; elle l'échangea plus tard contre le nom d'école *de Wehrli*. Cette école n'avait rien de brillant et occupait deux pièces seulement, une chambre servant de dortoir et une chambre d'habitation. Les élèves, vêtus de milaine en hiver, de triége en été, allaient nu-pieds et tête découverte toute l'année ; leur nourriture consistait en une soupe, en légumes, pommes de terre, pain et lait. Ils n'avaient de viande que le dimanche et de vin jamais. L'enseignement proprement dit n'était qu'un accessoire dans cette institution ; la chose principale était le travail des mains, travail des champs en été, en hiver, le tressage des paillassons. L'étude ne devait être qu'un délassement et prenait deux heures par jour, après le dîner. Ce temps était consacré à la lecture, à l'écriture, au dessin, à la langue, à la géométrie et à l'histoire naturelle, entremêlés de leçons d'histoire et de géographie.

L'enseignement religieux avait aussi sa place dans le plan d'études. *(A suivre.)*

Revue de la presse pédagogique et relations de l'EDUCATEUR à l'étranger.

(*Suite.*)

La **Belgique,** pays libre et où deux langues se coudoient comme le nôtre, a des journaux pédagogiques d'une certaine importance. Nous n'en connaissons *de visu* que trois : le *Progrès de Bruxelles*, le *Moniteur des instituteurs primaires de Gand* et le *Maître populaire*. C'est donc de ces trois feuilles seulement que nous pouvons

parler, tout en exprimant le regret de ne connaître les autres, comme l'*Abeille* de M. Braun, que de nom. Nous serions, du reste, très-reconnaissants au *Progrès*, s'il voulait bien donner un jour dans ses colonnes une statistique de la presse scolaire de la Belgique, comme le *Magisterio espanol* a eu l'obligeance de le faire à notre demande pour la Péninsule ibérique. Ces sortes de communications ont une grande utilité pour les amis de l'éducation publique et pour l'histoire de la culture en Europe.

Le *Progrès de Bruxelles* est si connu de nos lecteurs que nous pourrions nous dispenser d'en dire un mot, si nous ne tenions à le faire connaître davantage encore et à nous instruire nous-mêmes par l'examen de son contenu varié et substantiel, quand il n'est pas spirituel et piquant plus que ne le sont d'habitude les feuilles didactiques.

Signalons d'abord les analogies que la revue scolaire de Bruxelles offre avec la nôtre. Comme l'*Educateur*, elle a des articles de fond, des articles de circonstance, une partie nécrologique, bibliographique, une partie pratique, des correspondances ; elle publie également des analyses littéraires, des variétés et par-ci par-là des vers.

Elle a de plus que nous un compte-rendu des actes officiels et des débats des Chambres, relatifs à la législation scolaire, et la facilité de publier des chants et des figures qui font défaut à notre presse pédagogique.

Comme nous, le *Progrès de Bruxelles* cherche à stimuler le zèle du Corps enseignant des diverses provinces du pays, par le tableau des efforts que fait chacune d'elles, par la publicité donnée aux œuvres et aux actions méritoires, parmi lesquelles le journal de Bruxelles place avec raison la Fédération des instituteurs belges et les Congrès qui les réunissent dans les principales villes du royaume. Désireux comme nous de voir s'étendre les relations scolaires à tous les pays avancés, le *Progrès* voue une attention spéciale aux réunions des instituteurs de ces contrées, sans distinction de langue, de religion. Nos Congrès suisses, en particulier, ont été l'objet d'une sollicitude toute fraternelle, et c'est sans aucun doute aux bons rapports du *Progrès* avec l'*Educateur* que nous sommes redevables de la présence au Congrès de St-Imier de deux représentants du Corps enseignant de la Belgique, MM. Lenoir et Mosray, qui ont laissé parmi nous les plus sympathiques souvenirs. Précédemment déjà, nous avions eu au Congrès de Genève la visite de l'infatigable M. Campion, le gérant du journal et l'un des promoteurs du mouvement intellectuel dans sa patrie.

Parmi les écrivains qui prêtent leur plume au *Progrès*, nous avons remarqué pour son originalité M. Gilles, professeur à l'Athénée, dont la correspondance sur l'école normale de Salis-

bury en Angleterre renferme, à côté de traits humoristiques parfois un peu osés, de curieuses et instructives remarques sur les engouements et les dadas de la pédagogie actuelle. L'une de ces marottes est de vouloir faire de la gymnastique non-seulement une branche d'éducation par excellence, mais encore de rendre ce *facteur éducatif*, comme l'appelle l'*Abeille de Bruxelles*, la branche principale de l'éducation. « On renoncera volontiers, » dit M. Gilles, en faveur du trapèze, au grec, au latin et à bien » d'autres choses ; et en attendant que cela puisse se réaliser, on » voudrait que, jusque dans les moindres villages, tout le monde, » comme jadis à Lacédémone, s'exerçât à la course, au jet du » disque et du javelot. Une chose embarrasse quelque peu : c'est » l'impossibilité de trouver assez d'hommes capables d'enseigner » cet art, qui doit rendre nos jeunes gens aussi beaux que forts. » Cela tiendrait à l'indifférence, à l'inertie et à l'incapacité du » Corps enseignant. C'est raide. Pour en triompher, on ouvre » des cours temporaires, on tient des sessions extraordinaires, » d'où sortent des fournées de maîtres de gymnastique.

» Oui, des maîtres ; vous n'ignorez pas que ce titre, aussi anti- » que que respectable, a été réservé à ceux qui apprennent aux » enfants le silence, le dessin, la musique, le pugilat et la lutte. » Jadis, on appelait maître celui qui enseignait à lire et à écrire. » Aujourd'hui, on n'a plus que des régents, des instituteurs et » des professeurs.

Mais M. Gilles, dans le juste et légitime procès qu'il instruit contre les abus de la gymnastique, ne va-t-il pas trop loin dans un autre sens, en soutenant que la gymnastique classique n'a aucune utilité pour l'habitant des campagnes, par le motif que le campagnard a le système musculaire très-développé et jouit d'une excellente santé ? Si les travaux des champs rendent l'homme fort et robuste, communiquent-ils au même degré aux laboureurs la souplesse et l'agilité ?

M. Gilles voudrait qu'on fît plus pour la gymnastique naturelle et qu'on amenât les enfants à jouer davantage. Il se plaint que les enfants ne jouent plus ; « ils ne jouent plus, dit-il, parce » qu'ils ne peuvent plus jouer et ne veulent plus jouer. La raison » en est toute simple : on a diminué le nombre des années d'étu- » des et l'on a doublé le nombre des heures consacrées au travail, » en sorte qu'il reste à peine par-ci par-là quelques minutes de » récréation. Aussi l'élève s'hébète et s'ennuie, mais il n'étudie » pas. »

M. Gilles oppose à ce système d'étiolement la vie des colléges anglais, où le nombre d'heures donné au travail du cerveau est moitié moindre que chez nous.

Mais assez sur ce sujet, que nous ne pouvons qu'effleurer et qui, dans les lettres de M. Gilles, occupe bon nombre de pages ingénieusement tracées.

Nous devons nous séparer de nos amis de Bruxelles pour dire un mot du *Moniteur des instituteurs primaires de Gand*, qui réclame notre attention par son caractère pratique. Il est moins bien imprimé que le précédent, plus élémentaire et tombe même quelquefois dans les lieux communs de la pédagogie. Mais peut-être n'en est-il ainsi que plus à la portée des instituteurs primaires qui débutent et ont besoin d'être initiés à l'A, B, C, de l'art d'enseigner. Le cadre du journal est d'ailleurs à peu près identique à celui du *Progrès*, sauf qu'il suit pas à pas chacune des branches du programme, y compris l'enseignement religieux et biblique, commenté absolument comme on le faisait il y a un siècle. Une chronique scolaire des 9 provinces dont se compose la Belgique (Anvers, Brabant, Flandre orientale et occidentale, Liége, Limbourg, Luxembourg, Namur, Hainaut) nous met un peu au courant de ce qui se fait dans ces contrées si diverses de langue et de culture. Ce journal n'en est, du reste, qu'à sa 5e année d'existence, pendant que le *Progrès* en compte 15, donc 3 de plus que l'*Educateur*. Le *Moniteur de Gand* est aussi exclusivement français, pendant qu'il n'est pas rare de trouver dans le *Progrès* des articles et des discours écrits en langue flamande, qui est, comme l'on sait, un dialecte germanique, et cite avec orgueil des écrivains très-habiles, entre autres M. Henri Conscience. Cet antagonisme de langues est en Belgique, comme en Suisse et plus qu'en Suisse, un obstacle aux lumières, parce qu'il se complique d'une opposition de principes plus saillante que dans notre patrie.

La séparation de la Belgique de la Hollande n'a pas été de tout point favorable à la Belgique. Les écoles de la Hollande ont mérité les éloges de Cuvier et de Cousin, dont le jugement est confirmé par l'auteur de l'*Enseignement du peuple*, M. Emile de Laveleye, bien à même d'en parler d'une façon désintéressée en sa qualité de Belge. Le même jugement était porté en 1875, par un autre écrivain plus célèbre encore, l'auteur philosophique des *Etudes sur l'humanité*, M. Laurent, professeur à l'université de Bruxelles qui, dans un article inséré dans la Revue de Belgique, sous ce titre : *Ce qui manque à l'instruction primaire*, ne se gêne pas pour attribuer cette infériorité de son pays à l'influence cléricale. « Notre pays, dit M. Laurent, est la » terre promise des Jésuites et de tout ce qui s'appelle moi- » nes. On cherche à répandre les ténèbres sous le voile de » l'instruction. »

Mais n'oublions pas que nous avons à mentionner encore l'intéressante publication périodique intitulée : *Le Maître populaire de style et de composition populaire*, journal paraissant à Bruxelles deux fois par mois et dont l'auteur est déjà connu de nos lecteurs par ses tentatives pour doter d'une méthode de composition les

écoles de langue française. Après avoir consacré des ouvrages spéciaux à l'exposition de sa méthode, M. le professeur Chappuset a pensé que le meilleur moyen de popularisation se trouvait dans le journalisme. Nous avons rendu compte à plusieurs reprises des procédés mis en œuvre par M. Chappuset dans ses manuels. Le maître populaire donne des sujets de composition avec un canevas approprié pour chacun d'eux, et insère ensuite dans ses colonnes les meilleurs travaux faits par ses abonnés, avec des remarques critiques dont ne paraissent pas prendre de l'ombrage les auteurs de ces exercices, assez malmenés parfois dans ces observations. On n'en pourrait pas faire autant chez nous (*).

De la Belgique à la **Hollande**, sa sœur et maîtresse de 1815 à 1830, la transition est facile. Mais bien que la presse pédagogique de la Néerlande soit plus riche que celle de la Belgique, nous ne pouvons parler *de visu* que d'une seule feuille qui a bien voulu faire l'échange avec nous, le *Sckoolbode* ou Messager des écoles de Groningue.

Le *Sckoolbode* paraît, comme l'*Educateur*, deux fois par mois. Mais, à côté de la feuille bi-mensuelle, paraissent des livraisons volumineuses, signées des mêmes noms, au nombre de 7, qui tous figurent en tête de la Revue pédagogique. Autant que nous pouvons en juger par le peu de hollandais que nous savons, cette publication est à la hauteur des meilleurs Recueils de l'Allemagne, auxquels elle fait des emprunts fréquents.

Nous voyons avec plaisir les pédagogues de Groningue s'élever comme nous contre la surcharge des programmes, dont la Néerlande ne souffre pas moins que les autres contrées, surtout dans les gymnases.

A. Daguet.

Projet d'une Académie nationale esquissé par le Dr Bluntschli, de Zurich, professeur à l'université de Heidelberg,

(*Suite.*)

L'exposé de motifs dont le Dr Bluntschli a accompagné son projet d'Académie ou plutôt d'Institut national (car ce serait là son vrai nom) est intitulé : *La centralisation de la science suisse*. La Constitution fédérale de 1848 a donné à la Suisse la centralisation politique dont elle avait besoin, mais il s'en faut qu'il soit pourvu de même aux exigences de la vie intellectuelle dans la Confédération.

Certains cantons font, il est vrai, de grands sacrifices d'argent pour entretenir des établissements d'instruction supérieure. Mais il en est d'autres qui n'en font aucun ou presque rien pour les hautes études. Et même

---

(*) S'adresser pour abonnement aux bureaux du *Maître populaire*, Rue Neuve, 68, à Bruxelles.

parmi les établissements existants, il y a absence totale de lien fédéral. Chaque établissement vit pour soi dans l'isolement et sans aucune attache non plus à la patrie suisse dans son ensemble.

La Confédération a fondé une Ecole polytechnique, mais cette école créée à grands frais ne peut pas être considérée comme le centre et la tête de la science suisse.

L'impression que fait l'état de la science dans l'Etat fédératif suisse est celle de l'incohérence et d'un éparpillement. Y a-t-il là une plaie nationale qu'on ne puisse guérir ? Certainement pas, car c'est une tâche bien plus facile de donner une organisation fédérale à la science que de créer la centralisation politique. On est parvenu à fonder la dernière ; pourquoi n'aurait-on pas le même succès dans la seconde ? Ou manquerait-il peut-être à la nation suisse l'intérêt suffisant pour une création de ce genre. Tout le monde sans doute ne comprend pas aussi aisément la valeur d'établissements scientifiques et littéraires que celle des entreprises matérielles relatives aux routes, postes, chemins de fer. Mais il n'est pourtant pas vrai de dire que la science ne puisse pas prospérer dans les Républiques,et qu'elle ne prospère que sous les princes. Ne serait-ce pas calomnier les Suisses que de ne leur prêter de sollicitude, à part leur amour pour la liberté, qu'à l'acquisition des richesses et à les considérer comme un peuple étranger à l'idéal et aux puissances intellectuelles ? Les peuples libres et cultivés ont tous le sentiment instinctif que l'énergie et la liberté de l'intelligence sont intimement liées avec la virilité du caractère et la liberté politique. Mais les raisonnements psychologiques sont superflus dans un pays où les fais parlent assez haut. Depuis des siècles déjà, les villes sœurs de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Aarau, Coire et Neuchâtel ont pris dans l'histoire de la science et de la littérature une place qui dépasse de beaucoup en importance celle des villes françaises et allemandes de la même étendue. Et n'avons-nous pas la preuve que, loin de rester en arrière de la Suisse ancienne, la Suisse actuelle veut non-seulement conserver la gloire passée acquise, mais l'augmenter encore, dans les grands sacrifices que font plusieurs cantons pour la fondation et le développement des Universités et des Académies ?

Que la poursuite des intérêts matériels, qui est un des traits dominants de notre âge en Europe, se manifeste aussi dans nos cantons, il n'y a rien là qui doive beaucoup nous surprendre.

Mais l'homme ne vit pas que de pain, et la prédominance de l'amour exclusif du gain aurait précisément pour effet de compromettre cette même prospérité qu'on aen vue de favoriser. La prépondérance exclusive des intérêts matériels aurait encore une autre fâcheuse conséquence, celle d'affaiblir les caractères et d'amoindrir le nerf et les forces morales de la nation. La nation suisse ainsi matérialisée ne pourrait marcher de pair et soutenir la concurrence avec les nations les plus cultivées. Plus l'esprit du siècle est favorable aux intérêts positifs, plus il importe que l'Etat montre de souci pour l'extension et l'épanouissement de la vie intellectuelle.

Il ne faut pas se dissimuler que la place assignée aujourd'hui à un peuple au sein de la grande famille des nations civilisées est proportionnée au degré de considération qui s'attache à la culture intellectuelle de ce peuple. La question de savoir quel rôle la science joue au sein d'un pays est donc de la plus haute importance pour tout Etat civilisé. La Suisse a eu jusqu'ici la prétention honorable de figurer au premier rang des nations, au point de vue des travaux de l'intelligence. Il dépend de la décision qu'elle prendra de conserver ou de perdre la supériorité dont elle est fière.

La Suisse est d'autant plus qualifiée pour obtenir ce premier rang qu'elle a une mission spéciale à remplir dans le monde scientifique comme nation émancipée de tout joug dogmatique et clérical, et comme l'intermédiaire naturel des peuples de race latine et de race germanique. Les éléments germaniques qui existent en Belgique n'y occupent qu'une place subordonnée et secondaire. En Suisse, au contraire, les deux éléments, la science allemande et la science française, s'y rencontrent dans toute leur verdeur et dans leur plein épanouissement. La Suisse est donc la médiatrice née de la science allemande et de la science française, comme il n'est donné à aucun autre pays de l'être ou de le devenir. La haute signification de ce fait n'échappera pas à quiconque sait que la civilisation européenne dans son ensemble repose sur l'alliance de la culture latine et de la culture germanique. Mais ce n'est pas seulement par sa position géographique et son caractère de peuple bilingue ou trilingue que la Suisse est appelée à jouer un rôle important dans la science. C'est aussi par la liberté complète dont la science y jouit de la part de l'Etat comme de l'Eglise, n'ayant à y subir d'entrave et de contrôle d'aucun genre, et pouvant s'y livrer sans crainte et sans gêne à la recherche de la vérité.

(A suivre.) A. Daguet.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

La Principauté de Serbie, par M. Milan Milicéwic, premier secrétaire au Ministère de l'instruction publique. Belgrade 1876. XXIV pages d'introduction et 1253 pages in-8°, avec des tableaux statistiques.

Nous avons reçu il y a quelque temps cet ouvrage en langue serbe, directement de Belgrade ; mais dans l'impossibilté d'en prendre connaissance, nous avions renoncé bien malgré nous à en donner un compte-rendu, lorsqu'il nous tomba entre les mains un journal littéraire de Stuttgart qui en contient une analyse intéressante et assez détaillée. Nous en traduisons quelques passages :

L'ouvrage de M. Milicéwic est le fruit de longues et laborieuses recherches qu'il n'eût peut-être pas été possible de faire à tout autre qu'à l'auteur, que ses fonctions officielles appellent à parcourir le pays depuis 1862 et à frayer avec toutes les classes de la population. Géographie, orographie,

hydrographie, topographie, archéologie, histoire, ethnologie, culture intellectuelle et administration, sous tous ces points de vue divers, le livre de l'écrivain serbe donne les détails les plus précieux.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, dont la première est consacrée à la Sumadija (pays des forêts) et qui comprend, outre Belgrade, la capitale, les cinq districts de Belgrade (campagne) Semendria, Jagodina, Kragujewatz et Rudnick.

La seconde partie traite de la contrée de Maco et les districts de Valjevo, Schabatz et Prodrinje. La troisième partie est la description des trois contrées de Rujno, de Stari Vlach et Raska. La quatrième partie nous fait connaître les quatre cercles orientaux de la Serbie : Alexinatz (aujourd'hui le théâtre de si graves et douloureux événements pour la Serbie), Knezewatz, Erna, Reck et Krajina. La cinquième et dernière partie nous transporte dans le Branigevi.

La population totale de la Serbie était évaluée en 1866 à 1,126,446 et s'est élevée à 1,352,522 âmes en 1874. La province la plus populeuse est celle de la Sumadija, et qui a 2,140 habitants par lieue carrée.

Quant à la religion, 99,15 pour cent appartiennent à la religion grecque, 0,41, à la religion musulmane, 0,13, aux Juifs, aux catholiques romains, 0,28, et aux protestants seulement 0,03. En 1866, il n'y avait que 125,925 âmes de population urbaine, c'est-à-dire le 10,31 de la popnlatiou. On trouve en Serbie une église sur 2,917 habitants et une école élémentaire sur 2,265. La culture populaire est encore en arrière, en dépit des grands efforts tentés pour l'améliorer. Du sol serbe, la plus grande partie est encore inculte. La grande ressource du pays est l'élève du bétail.

Le critique allemand du livre de M. Milicéwic regrette que son livre remarquable ne soit pas encore traduit en allemand et témoigne le désir qu'il ne tarde pas à l'être. Nous faisons de notre part des vœux pour qu'il paraisse aussi en français. A. Daguet.

Petit dictionnaire universel ou abrégé du dictionnaire français de Littré, augmenté d'une partie mythologique, historique, biographique et géographique, par Beaujan, professeur au lycée Louis-le-Grand. Paris. Hachette. 908 pages.

L'excellence du grand dictionnaire de Littré est établie. Nous lui avons l'un des premiers fait l'accueil qu'il mérite dans les colonnes de notre feuille. Mais ce dictionnaire n'est pas à la portée du commun des mortels et surtout pas de celle des instituteurs en général et de la jeunesse. Le grand ouvrage de Littré d'ailleurs est fait pour les bibliothèques et non pour l'usage de tous les moments ; ce n'est pas là ce qu'il faut à l'écolier, par exemple, qui a besoin d'un livre portatif, d'un *vademecum* journalier.

M. Hachette a donc rendu un vrai service à l'instruction publique en faisant faire, par un homme compétent, du dictionnaire de Littré un abrégé destiné à toutes les classes de personnes qui, pour une raison ou une autre,

ne peuvent pas recourir au dictionnaire complet du savant académicien qui a doté la lexicologie française de l'ouvrage le plus largement conçu et le plus consciencieusement étudié qui ait vu le jour jusqu'ici. Le bon marché de ce vocabulaire ajoute beaucoup à sa valeur et en permet l'acquisition à beaucoup de petites bourses. A. D.

Catalogue des élèves de l'école d'Hauterive pendant l'année scolaire 1875-76. Publié par ordre de l'instruction publique *(sic)*. 18me année. Fribourg. Imprimerie catholique suisse. 1876. 18 pages.

Cette école est une école normale de 3 années ou divisions. L'enseignement religieux est donné aux trois divisions réunies, par M. l'abbé Horner, pendant deux heures par semaine. M. Bugnon enseigne la langue française et les mathématiques dans la division inférieure, M. Levet, surveillant des élèves, le français dans la division moyenne et la géographie dans la division inférieure. Les mathématiques, dans cette division et la division supérieure, sont données par M. Progin, ainsi que la comptabilité et les sciences naturelles dans la division inférieure. Le même enseigne le dessin aux trois division réunies et la géographie dans les deux divisions les plus avancées. M. Gillet, qui est le directeur de l'école, est chargé des leçons de pédagogie, de l'instruction civique, de la calligraphie et des sciences naturelles dans la division inférieure. Les sciences naturelles, dans la division supérieure, sont enseignées par M. l'abbé Horner, qui est aussi chargé des cours d'histoire et, comme nous l'avons dit plus haut, de ceux de religion. Il y a un professeur pour le chant et la langue allemande, M. Schreiber. On donne des prix dans cette école normale.

Les élèves ont été au nombre de 73, répartis dans les trois divisions, qui sont appelées aussi classes et divisées de nouveau chacune en deux, trois classes, selon le mérite sans doute. Nous avouons, au reste, humblement ne pas comprendre le mode de classification indiqué dans ce tableau, pas plus que l'agencement des cours et leur organisation, les mêmes maîtres étant chargés des enseignements les plus disparates et les mêmes branches morcelées d'une façon qui ne nous semble pas rationnelle.

A. D.

Invitation a la fête des promotions du pœdagogium a Bale (Einladungschrift zur Promotionsfeyer des Pödagogium) en 1876, contenant des renseignements scolaires et un mémoire intitulé : *De la superstition au moyen-âge et dans les siècles suivants*, par le Dr Charles Meyer. Imprimerie de l'université de Carl Schultze. 61 pages in 4°.

Etablissement intermédiaire, le Pœdagogium de Bâle forme la transition du gymnase à l'université. Il se compose de 3 classes, qui correspondent aux âges de 15 à 18 ans. On y enseigne les langues latine, grecque, française, allemande, l'histoire, les mathémathiques, la physique et la chimie, la religion, l'hébreu (obligatoire pour les futurs théologiens seulement), la

gymnastique et le chant. Sont admis au Pœdagogium de plein droit et sans examen les élèves qui ont achevé leur 6e classe du gymnase classique. Tous les autres candidats doivent subir un examen. Les cours commencent fin d'avril ou au commencement de mars. Le personnel enseignant compte 18 membres. Le Pœdagogium avait 53 élèves, dont 23 ont été déclarés, aux épreuves finales, aptes à entrer à l'université. Sur ces 53 élèves, il y avait 35 bourgeois de Bâle-Ville, 1 de la campagne, 9 Suisses d'autres cantons, 2 étrangers.

Dans la curieuse notice que M. le Dr Carl Meyer, professeur de langue allemande au Pœdagogium, a jointe aux détails de l'organisation de cet établissement, la superstition sous ses formes diverses (astrologie, alchimie, magie, sorcellerie, présages, démonologie, thaumathurgie, etc.), est étudiée dans leur origine chez les peuples païens et dans les développements qu'elle a pris au moyen-âge. Mais, quoique la superstition ait beaucoup diminué, surtout en raison des grands progrès des sciences naturelles, ce serait se faire illusion que de croire qu'elle a disparu ou qu'elle peut disparaître entièrement, attendu qu'elle est inhérente à la nature humaine et à ses défaillances. A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Berne. — Il y a eu, la semaine dernière, à Rohrbach, une réunion d'un genre tout spécial. Cette commune a, depuis une trentaine d'années, produit un nombre exceptionnel de régents, ce qui a inspiré à quelques-uns des ressortissants de la commune, la pensée originale de voir une fois réunis tous ces membres du Corps enseignant dans leur petite patrie.

Cet appel fut entendu, et l'on vit ensemble 50 à 60 instituteurs et institutrices de tous les âges, depuis le vieillard courbé sous le poids des soucis de l'école pendant de longues années, jusqu'à l'adolescent, qui venait, riche d'espérances, d'entrer dans la carrière, rassemblés pour quelques heures, joyeuses et sérieuses à la fois, qui ont reçu le nom de *Lehrtag* de Rohrbach.

(Extrait du *Journal de Genève* du 4 novembre 1876.)

— Un fait bien regrettable pour l'honneur du Corps enseignant bernois vient de s'accomplir. La bibliothèque cantonale des instituteurs a été supprimée, faute de lecteurs. On voudrait pouvoir se persuader que les régents de ce canton sont assez riches de leur propre fonds en livres pour pouvoir se passer d'une bibliothèque à leur usage. Mais, nous le disons très-franchement, nous craignons qu'il n'en soit tout autrement et que ce soit là le symptôme d'un manque total de goût pour la lecture au sein de la classe enseignante. Les conséquences d'un pareil état de choses sont bien faites pour inspirer de tristes réflexions à l'ami de la patrie et du progrès. Est-ce donc là le fruit de toutes ces améliorations tant prônées, de ces nouveaux programmes et des discussions synodales ? Nous avons peine encore à croire

à la possibilité d'un fait aussi peu honorable pour un canton aussi important et *aussi avancé* que celui de Berne.

Autriche. — Dans un discours prononcé par M. Dittes, le directeur du Pœdagogium de Vienne, nous glanons les faits suivants, très caractéristiques, relatifs à la situation scolaire dans les Etats autrichiens :

« Des 17 millions de florins qui composent le budget de ces Etats, 700,000 seulement sont consacrés à l'instruction publique. A Vienne même, dans la Haute et Basse-Autriche, la Styrie, il n'y a pas de raison cependant pour appeler mauvaise la situation scolaire. En revanche, cette situation est très-peu satisfaisante dans le Tyrol, la Carinthie, la Carniole, la Dalmatie et l'Istrie. Elle est un peu moins triste dans la Bohême, la Moravie, la Silésie. Dans cette dernière province, sur 396 places d'instituteurs, 162 sont restées vacantes. Et, comme on ne pouvait fermer les écoles, il a fallu se servir ou de maîtres en retraite et pensionnés ou de personnes étrangères à l'enseignement. Dans la Bukovine, où l'on ne trouve que 152 écoles à une classe et 15 écoles à plusieurs classes, il devrait y en avoir de 4 à 500 d'après la loi scolaire. La plupart des instituteurs n'y reçoivent que 300 florins et les mieux rétribués, 350. En Gallicie, les enfants inscrits dans les registres sont dans la proportion de 40 pour 100. Mais le nombre de ceux qui suivent réellement l'école ne s'élève guère qu'à 20 pour 100.

Les maisons d'école de ces contrées consistent dans de véritables cabanes. Il n'est pas rare de voir tenir l'école dans les maisons mortuaires, situées au cimetière. La plupart des locaux sont insalubres et sans rapport avec la fin qu'on doit se proposer. Les portes ne se ferment pas, les fenêtres sont disjointes et les vitres cassées, remplacées par des morceaux de papier ; les salles sont exposées aux intempéries de l'air et n'ont que les quatre murs, un plafond et un plancher déplorables. N'y cherchez aucun mobilier scolaire. On n'y voit ni cartes murales, ni bancs pour s'asseoir, ni chaise pour le maître.

Mais d'où vient cet état de choses ? De ce que les autorités locales n'ont aucun souci de l'école et n'ont ni la capacité ni le vouloir de remédier au mal. Quelles sont ces autorités scolaires ? Des paysans, des juifs, des débitants d'eau de vie, des employés de grands seigneurs, des chantres d'église, c'est-à-dire pour la plupart des gens qui n'ont aucune idée d'une organisation d'école, de la législation, d'un plan d'études quelconque, et ne sachant même qu'à peine lire et écrire. En dépit de leur crasse ignorance, ces gens n'en sont pas moins les plus grands tyranneaux ; on les voit entrer à l'école avinés, la pipe à la bouche, le chapeau sur la tête et le verbe haut et impératif, et ne se gênant pas pour donner aux instituteurs les ordres les plus déraisonnables. On peut se figurer ce que doivent être des écoles placées sous un pareil contrôle, la joie et le bonheur qu'on y respire, surtout si l'on ajoute que l'instituteur et sa famille végètent souvent dans la misère.

Il résulte de tout cela que le quart des enfants ne reçoit pas d'instruction, que la moitié seulement une instruction quelconque, qu'un quart seulement

y est réellement instruit. On peut évaluer à 5,000 le chiffre des instituteurs qui manquent dans les Etats autrichiens, pris dans leur ensemble. »

C'est là une statistique navrante et qui, selon toute prévision, le restera encore longtemps, parce qu'elle a sa racine dans les couches populaires et que le gouvernement ne paraît pas travailler énergiquement à combattre les préjugés et les obstacles qui s'opposent à la propagation de la culture de l'esprit.

PARTIE PRATIQUE.

XXVIIIe Exercice.

$^1/_4 + {}^{11}/_{12} = ?$	$^2/_9 + {}^2/_3 = ?$	$^{11}/_{15} - {}^2/_3 = ?$
$^2/_5 + {}^3/_{10} =$	$^2/_3 - {}^2/_9 =$	$^7/_{15} - {}^2/_5 =$
$^4/_9 + {}^1/_3 =$	$^6/_7 + {}^{11}/_{21} =$	$^3/_4 - {}^{11}/_{20} =$
$^4/_9 - {}^1/_3 =$	$^5/_{12} + {}^1/_6 =$	$^5/_8 - {}^1/_4 =$
$^4/_5 + {}^3/_{25} =$	$^1/_2 + {}^3/_{10} =$	$^{15}/_{32} + {}^3/_4 =$

Nota. — Il faut avoir bien soin dans cet exercice de faire en sorte que l'une des fractions ait toujours un dénominateur qui soit multiple du dénominateur de l'autre fraction.

XXIXe Exercice.

Comparer entre elles les fractions suivantes : $^2/_3$ avec $^5/_{12}$, $^3/_4$ avec $^7/_8$, $^{11}/_{15}$ avec $^3/_5$, $^7/_9$ avec $^2/_3$, $^8/_{15}$ avec $^2/_3$, $^{11}/_{21}$ avec $^3/_7$, $^{18}/_{25}$ avec $^4/_5$, $^{16}/_{45}$ avec $^{11}/_{15}$, $^{19}/_{24}$ avec $^7/_8$, $^{21}/_{32}$ avec $^5/_8$, — $^7/_{29}$ avec $^{14}/_{45}$, $^{11}/_{12}$ avec $^{33}/_{35}$, $^{13}/_{40}$ avec $^{65}/_{187}$, $^9/_{25}$ avec $^{27}/_{68}$, $^4/_{18}$ avec $^{40}/_{168}$, $^5/_{14}$ avec $^{15}/_{29}$, $^{11}/_{25}$ avec $^{22}/_{37}$, $^5/_8$ avec $^{20}/_{27}$, $^7/_{12}$ avec $^{21}/_{37}$, $^{11}/_{19}$ avec $^{44}/_{75}$.

Les fractions de la première série peuvent être facilement comparées, parce que l'élève pourra transformer l'une des fractions en une fraction équivalente ayant même dénominateur que l'autre. — Celles de la seconde série pourront être comparées sans grande difficulté, si l'on remarque que le numérateur de l'une est toujours un multiple du numérateur de l'autre Ainsi $^7/_{29} < {}^{14}/_{45}$, car $^7/_{29} = {}^{14}/_{58}$, qui est plus petit que $^{14}/_{45}$.

Leçon XVe.

En vertu du principe que nous avons étudié dans la leçon précédente, une même quantité peut être représentée par une série de fractions, différentes dans leurs termes, mais néanmoins équivalentes.

Ainsi $\frac{1}{2} = \frac{2}{4} = \frac{3}{6} = \frac{5}{10} = \frac{11}{22}$, etc.

Celle de toutes ces expressions que l'esprit saisit le mieux est toujours celle dont les termes sont représentés par les nombres les plus petits. Mais, dans le cours des opérations sur les fractions, il arrive souvent que l'on

trouve pour résultat des fractions qui pourraient être exprimées par des termes plus simples.

Il est alors convenable de ramener la fraction *à sa plus simple expression*, c'est-à-dire de chercher la fraction équivalente dont les termes sont les plus petits possible ; c'est ce qu'on appelle aussi *simplifier une fraction*.

DICTÉE.

La dictée d'orthographe suivante a été faite aux aspirants au brevet de l'enseignement primaire à Paris, le 19 juin 1875. Nous ferons observer d'abord la brièveté de cette épreuve, qui contraste avec la longueur des nôtres. En second lieu, on remarquera que les difficultés de cette dictée portent principalement sur l'emploi du participe passé. En somme, cette dictée est bien plus facile que celles qu'on donne à nos aspirants.

Sully *(Ministre d'Henri IV, roi de France).*

On ne connaîtrait point Sully tout entier si l'on ignorait que ses vertus ont égalé ses talents, quelque grands qu'ils aient été. Dans les mémoires qu'il nous a laissés et qu'il a écrits pendant le peu d'années qu'il a vécu dans la retraite, en traçant les qualités morales qu'il a jugées nécessaires à l'homme d'Etat, il a peint lui-même son portrait sans s'en apercevoir. Simplicité, courage, économie, tout se trouve dans ce portrait. Toutes ces qualités, Sully les avait d'ailleurs adoptées autant par principe que par caractère. Parlerai-je de sa table ? Les riches voluptueux l'eussent peut-être dédaignée ; mais les Duguesclin et les Bayard ne se seraient pas crus déshonorés de venir s'y asseoir à côté de lui. Ses ennemis mêmes ont loué sa probité ; sa justice eût étonné un siècle de vertu ; quant à sa fidélité, rien ne l'a ébranlée. Jamais on n'a porté si loin ce vieil honneur dont l'enthousiasme a fait nos antiques chevaliers. Je n'entrerai point dans le détail des grandes actions qu'il a faites et qu'ont racontées d'habiles historiens ; je ne dirai point les services qu'il a rendus ou essayé de rendre à son pays ; je rappellerai seulement que l'idée de Sully était pour celui qui l'avait choisi pour ministre ce que la pensée de l'Etre suprême est pour l'homme juste : un frein pour le mal, un encouragement pour le bien.

Le Rédacteur en chef : A. Daguet.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.